

Theme 4:

France 1940-1950: The Occupation and post-war years 1945-1950: rebuilding and restructuring



Transcript

La presse en France depuis la Libération

Le paysage médiatique français a été profondément bouleversé à la Libération. Tous les médias, à l'exception de ceux qui avaient été interdits par les derniers gouvernements de la III^e République ou par les forces d'occupation, ont été considérés comme coupables de soumission aux ordres de Vichy et des Allemands, de collaboration avec l'ennemi, mais également d'avoir accepté trop facilement les règles du marché. Les directives élaborées par le Comité général d'études de la Résistance ont été reprises dans un « *cahier bleu* » et transcrites dans la loi par les ordonnances du gouvernement provisoire de la République française. Elles ont instauré la nationalisation du secteur radiophonique, qui est devenu la Radiodiffusion française (RDF), et de l'agence de presse Havas, qui est devenue l'Agence France-Presse (AFP).

En ce qui concerne la presse écrite, à l'époque le principal moyen d'information, c'était l'ensemble des titres politiques qui étaient visés. Tous les journaux ayant continué de paraître quinze jours après le début de l'Occupation soit le 25 juin 1940 pour la zone nord et le 26 novembre 1942 pour la zone sud, ont été interdits. Les entreprises qui les éditaient ont été placées sous séquestre en attente d'un jugement ou d'un non-lieu. Cette mesure concernait principalement les quotidiens – 188 des 206 quotidiens paraissant en 1939 se sont trouvés interdits – mais elle affectait également des hebdomadaires et des mensuels. Le but, clairement annoncé dans le « *cahier bleu* », était « de faire table rase en matière de presse » et « d'obtenir des garanties efficaces contre la corruption des journaux et l'influence du capitalisme dans la presse ».

Les biens des entreprises placées sous séquestre ont été confiés à la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), créée en 1946, qui les a loués aux nouveaux journaux. Ces derniers étaient pour la plupart issus de la presse clandestine de la Résistance, auxquels se sont ajoutés de nouveaux titres créés en août 1944, *l'Ouest-France* par exemple, ou postérieurement (*Le Monde*, fondé en décembre 1944 par Hubert Beuve-Méry), ainsi que les titres qui se sont sabordés à temps et qui ont obtenu l'autorisation de reparaître, comme *Le Figaro* et *L'Humanité*. D'autres encore ont été relevés de l'interdiction pour faits de résistance ou parce qu'ils représentaient une sensibilité particulière : *La Croix* par exemple.

Theme 4:

France 1940-1950: The Occupation and post-war years 1945-1950: rebuilding and restructuring



Transcript

L'autorisation de paraître, maintenue jusqu'en 1947, a été délivrée par le ministre de l'Information sur des critères politiques. Alors les mouvements de résistance et les partis politiques étaient privilégiés. Ainsi, le Parti communiste français, le parti socialiste, le Mouvement républicain populaire et les Comités de libération se sont trouvés dotés de plus de 20 quotidiens chacun, auxquels se sont ajoutés de nombreux hebdomadaires pour chaque tendance. La plupart des groupes de presse qui existaient avant la Seconde Guerre mondiale ont disparu.

Parallèlement à cet immense transfert de propriété, la Commission de la carte de presse a procédé à une épuration professionnelle des journalistes. Mais en dehors de quelques « ténors » de la collaboration, qui ont été fusillés (Jean Luchaire, Georges Suarez, Robert Brasillach), qui se sont exilés (Alphonse de Châteaubriant) ou ont été condamnés (Henri Béraud), l'épuration a été faible.

<http://expositions.bnf.fr/presse/arret/05.htm>